



* nouveau

Mettre en place des procédures pour favoriser le retour à l'emploi

Les structures d'insertion dont la mission est de faciliter le retour à l'emploi des personnes en parcours d'insertion, doivent plus que jamais mettre en œuvre des procédures concrètes et rigoureuses pour donner à leurs salariés les moyens et les outils de la réintégration dans le champ de l'emploi. Au quotidien, en coordination avec les encadrants techniques, ce sont les chargés d'insertion professionnelle qui ont la responsabilité de la mise en œuvre de ces procédures.



Objectifs

- Acquérir une méthodologie et des outils pour renforcer la qualité de l'accompagnement socioprofessionnel et favoriser l'insertion des personnes accompagnées
- Savoir créer ou affiner une procédure de retour à l'emploi dans le cadre du suivi socioprofessionnel
- Acquérir une méthodologie et des outils de travail et être plus à l'aise sur son poste de travail

Publics

Chargé-e-s d'insertion socioprofessionnelle exerçant dans différents types de structures :

- PLIE, Maisons de l'emploi, Missions locales, structures communales ou intercommunales...
- Structures d'insertion par l'activité économique
- Régies de Quartier et de Territoire, Foyers de Jeunes travailleurs, établissements médico-sociaux.....

Durée

2 jours, soit 14 heures

Nombre de participants

7 à 12 personnes

Prix de la formation

En inter : 600 € par personne
 En intra : tarif de groupe, nous consulter.



Programme détaillé

Préparer à un projet professionnel

- Faire un diagnostic
- Préparer un positionnement
- Parler du projet professionnel
- Définir des objectifs en lien avec le projet professionnel
 - Rappeler et/ou détailler les objectifs du contrat d'insertion
 - Définir des objectifs attendus au cours du contrat
 - Définir des objectifs opérationnels intermédiaires
 - Donner des échéances

Élaborer le projet professionnel avec la personne

- Utiliser les outils de l'évaluation des compétences et ajuster les objectifs
- Construire et utiliser des grilles d'évaluation « accessibles » pour les salariés et « exploitables » par les CIP

- Identifier des métiers en tension, analyser les contraintes, les critères de faisabilité
 - Rechercher les métiers en tension sur le bassin d'emploi
 - Repérer les compétences essentielles et les contraintes d'exercice / mesurer l'accessibilité et la faisabilité à partir du suivi socioprofessionnel
 - Identifier les compétences acquises liées à l'emploi et celles qui sont transférables
- Mettre en place des actions de formation
 - Repérer les compétences à développer en fonction du projet
 - Monter un plan de formation
- Valider les compétences acquises
 - Reconnaître et attester des compétences acquises au cours du parcours

Idée parcours

Modules complémentaires :

- 128 Élaborer et mettre en œuvre un plan de formation
- 130 Se coordonner dans l'évaluation et la construction des parcours d'insertion



Méthode pédagogique

- Alternance entre apports théoriques et méthodologiques
- Études de documents, d'outils et de procédures
- Échanges de pratiques